



● CSA du 28 février 2025

Alors que les catastrophes consécutives au dérèglement climatique s'enchaînent sur tous les continents, que la guerre s'est installée depuis 3 ans sur le sol européen en Ukraine, que la paix au Moyen Orient n'est toujours pas à l'ordre du jour, que des pouvoirs autoritaires s'installent un peu partout dans le monde, l'année 2025 a commencé en France dans un contexte politique d'une grande instabilité, marqué par l'emprise de l'extrême droite, dont les idées xénophobes et racistes sont reprises jusqu'au plus haut niveau de l'État.

Cette politique, ainsi que le déni démocratique d'E. Macron après les élections législatives de 2024, contribue à placer le RN au centre du jeu politique.

Pourtant, les mobilisations sociales continuent de produire des effets : Le mouvement unitaire contre la réforme des retraites de 2023 pèse encore et empêche le gouvernement de refermer le dossier, le contraignant à annoncer de nouvelles discussions.

Mais la FSU ne se satisfait pas d'annonce sur la « remise en chantier » de la réforme des retraites. Elle continuera de peser pour que l'ensemble du dossier retraites soit rouvert, pour défendre les droits des personnels, pour conquérir de nouveaux et résorber les inégalités entre hommes et femmes, incluant les conséquences des réformes antérieures, notamment la suppression de la bonification pour enfant de la réforme de 2003.

A cette fin elle exige d'être associée à toutes les discussions, considérant comme inacceptable que la voix des agent.es qu'elle représente ne soit pas entendue.

La grève du 5 décembre dans la fonction publique a permis de parer certains des plus mauvais coups : les deux jours supplémentaires de carence, la suppression des 4000 postes d'enseignants .

La FSU continue d'exiger l'abrogation des quatre premiers titres de la loi de Transformation de la Fonction publique, et le retour au paritarisme plein et entier dans les opérations de gestion des personnels de la fonction publique, l'augmentation de 20 % du point d'indice et la reconstruction des grilles, avec l'attribution uniforme de 80 points d'indice, la revalorisation des pensions ainsi qu'un plan de titularisation pour en finir avec la précarité. L'égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes est une exigence incontournable.

**Par ailleurs, Le travail de longue haleine sur l'EVARS a permis qu'enfin le programme soit voté, laissant espérer des progrès dans la lutte contre le sexisme, les discriminations et les violences.**

**Parallèlement, La FSU poursuit son engagement dans la campagne intersyndicale contre le racisme sur les lieux de travail, dont le lancement aura lieu le 21 mars, avec l'objectif d'aller au-delà, par ses actions de sensibilisation, de formation syndicale et par la dénonciation des agissements et des propos inspirés des idées d'extrême droite dont la pénétration va au-delà des partis traditionnellement identifiés comme tels. La FSU participera donc aux manifestations du 22 mars contre le racisme.**

**Enfin, la FSU appelle tous les personnels, actif.ves et retraité.es à s'engager dans la préparation et la réussite de la grève unitaire féministe du 8 mars, en portant les urgences de l'égalité entre les femmes et les hommes sur les lieux de travail et en participant aux mobilisations sur tout le territoire, sur la base de l'appel unitaire à la grève féministe et de l'appel « femmes retraitées ».**

**Les revendications féministes, en plus d'être un facteur de progrès social, sont un enjeu démocratique majeur face à l'extrême droite.**

**Dans le premier degré, les programmes de cycles 1 et 2 ont été publiés malgré le vote quasi unanime en contre du CSE. Avec les évaluations généralisées, ils forment un tout cohérent pour la mise en place d'une école de la concurrence qui accentue les inégalités scolaires et d'un management injonctif, contre laquelle la FSU-SNUipp continue de se battre. Les projets de programmes du cycle 3, se situent pour l'essentiel dans la même veine et contiennent des éléments propres à aggraver les inégalités scolaires comme les devoirs à la maison. La FSU-SNUipp rappelle son opposition à la publication des textes relatifs à la labellisation des manuels scolaires.**

**Afin de résoudre la crise structurelle d'attractivité, la FSU-SNUipp demande à nouveau un plan pluriannuel de recrutement ainsi que la mise en place de mesures d'ampleur : pré-recrutements, revalorisations salariales, amélioration des conditions de travail...**

**Au sujet de l'école inclusive, la FSU-SNUipp a toujours fait sien le principe de l'inclusion de l'ensemble des élèves.**

**La loi de 2005 sur le handicap a eu 20 ans. Elle a bouleversé le quotidien et les attendus dans les écoles. Si elle a permis des avancées dans la scolarisation des élèves en situation de handicap, sa mise en oeuvre s'effectue aujourd'hui sans moyens suffisants et au prix d'une forte dégradation des conditions de travail des agent-es, sans réponse satisfaisante aux besoins des élèves : manque de personnels spécialisés, de médecins scolaires, de psychologues, d'aesh, empilement des dispositifs, explosion de la charge de travail, formation initiale et continue au rabais, médicalisation de la difficulté scolaire, fermetures de places et lits à l'hôpital ... Cet anniversaire est l'occasion de mettre en lumière la réalité des conditions de l'inclusion scolaire et de réclamer des moyens à la hauteur des enjeux pour une réelle école inclusive.**

**En ce qui concerne la carte scolaire, la FSU-SNUipp attend des engagements concrets pour permettre au service public d'éducation de remplir ses objectifs. La baisse démographique doit se traduire par une baisse des effectifs dans toutes les classes et améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage.**

**Si les 60 postes supplémentaires pour notre académie sont un bon signal, il ne faut pas oublier que notre académie les obtient car elle a toujours le plus faible taux d'encadrement du pays ainsi que la moyenne par classe la plus élevée. La FSU-SNUipp 83 dénonce cette dotation qui ne permettra pas les améliorations tant attendues sur le terrain .**

**Lors du CSA D du 4 février la FSU avait insisté sur l'indispensable dialogue social dans chaque établissement et la nécessité que les élu·es des CA se prononcent, donc émettent un vote, sur l'utilisation pédagogique de la DGH et sur le tableau de répartition des moyens par discipline.**

**La FSU avait reçu l'assurance que vous, Monsieur le DASEN, interviendrait auprès des chefs d'établissement, afin que le rôle des conseils d'administration soit rétabli et que l'autonomie des E.P.L.E. ne devienne pas celle du chef d'établissement.**

**Force est de constater qu'il y a encore des établissements où le dialogue social et le rôle des C.A. sont bafoués. La FSU réitère sa demande, comptant sur votre persuasion, Monsieur l'inspecteur d'académie, pour que les débats dans les CA soient menés correctement, que les tensions s'apaisent, car la répartition de la DGH, c'est aussi un enjeu pour les conditions de travail des enseignant·es à la rentrée 2025.**

**Enfin les personnels de direction semblent ne pas avoir eu tous l'information sur la possibilité de modifier le ratio HP/HSA de la dotation de leur établissement auprès de vos services.**